



COMMUNE DE BÜTGENBACH
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

Plan d'aménagement forestier de la forêt communale de Bütgenbach (projet), des parcelles en propriété communale de Bütgenbach et situés sur le territoire des communes de Bütgenbach et de Waimes déposé par le Département Nature et Forêts

Projet de décision qui relève de la *catégorie A2* des plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'Art. D.29-1, §3 du Code de l'Environnement.

Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'Art. 59 §2 du Code Forestier.

Enquête publique organisée conformément aux Art. D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'Environnement.

L'administration communale porte à la connaissance de la population que le plan d'aménagement forestier susmentionné, ainsi que le rapport d'incidences sur l'environnement, font l'objet d'une enquête publique.

La durée de l'enquête est de 45 jours.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête publique	Réclamations et observations à adresser à l'adresse suivante jusqu'au 06.11.2023
06.09.2023	14.09.2023	06.11.2023	Administration communale de BÜTGENBACH, Zum Brand 40 le 06.11.2023 à 11 heures	Collège communal de BÜTGENBACH à 4750 BÜTGENBACH, Zum Brand 40

L'enquête publique est réalisée sur le territoire des communes de BÜTGENBACH et WAIMES.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture et jusqu'à la date de clôture de l'enquête au service « Patrimoine » - Madame Renate FAYMONVILLE.

Toute personne peut, dans le délai susmentionné et jusqu'à la fin de l'enquête, présenter ses observations écrites ou orales à l'administration communale.

Toute personne intéressée peut obtenir des explications sur le projet auprès de l'administration communale de Bütgenbach ainsi qu'auprès du Département Nature et Forêt (Cantonement d'Elsenborn : Unter den Linden, 5 - 4750 Elsenborn, Tél. 080 41 01 70 ou Direction de Malmédy-Bullange, Tél. 087 85 90 32 - emmanuelle.bousson@spw.wallonie.be).

L'autorité compétente pour prendre décision sur le projet qui fait l'objet de cette enquête publique est le Gouvernement wallon.

BÜTGENBACH, le 06.09.2023

La Directrice générale,

Verena KRINGS



Le Bourgmestre,

Daniel FRANZEN